



unaibode

Paris, le 26 mai 2020 - Le Ségur de la santé qui débutait lundi 25 mai suscitait beaucoup d'espoirs chez les personnels soignants et les IBODE. Les grandes phrases de nos dirigeants ces derniers temps « plus rien ne sera jamais comme avant » pouvaient laisser penser à une véritable prise de conscience et à une nécessaire redistribution des cartes. Pourtant, la composition des groupes de travail « Comité du Ségur National » et « Ségur National - rémunérations et carrières » démontre que rien ne change. On prend les mêmes et on recommence !

Une grande mascarade pour le grand public

Plus de 300 organisations participaient à l'ouverture des débats. Des participants qui n'avaient pas la parole

! Une volonté affichée de faire croire au grand public que les leçons de la crise ont été tirées et que le personnel soignant a été entendu. Pourtant, de débats, il n'y a rien.

y en aura pas

avec tous les représentants. Les groupes de travail ont été planifiés en amont et aucun représentant professionnel de santé IBODE n

,

aura voix au chapitre. Dès la fin de la présentation du «

Ségur de la santé

», l

,

opacité sur la suite des négociations a été de mise.

Quid des négociations salariales IBODE

Le 3 mars dernier, l'UNAIBODE et le SNIBO ont obtenu de la DGOS l'engagement d'une revalorisation

salariale

des Ibode et la mise en place d

,

une grille spécifique pour notre spécialité. Sans représentant IBODE, qui va négocier cette revalorisation

? Une table des négociations unilatérale

! Une vision démocratique de la négociation qui semble ressembler au «

jour d

,

avant

!

».

Les IBODE perçoivent 1597 euros en début de carrière et 2491 euros en fin de carrière !

S'agissant des salaires des IBODE, l'UNAIBODE et le SNIBO dénoncent l'information parue ce lundi 25 mai affichant une moyenne salariale IBODE de 3282 euros dans le public et de 3474 euros dans le privé.

Ces chiffres peuvent susciter l

,

incompréhension et il convient de rappeler que les IBODE perçoivent

1597 euros en début de carrière et 2491 euros en fin de carrière

pour 18 mois de formation

supplémentaire

après leur

s

3 années de formation infirmière

(communiqué de presse SNIBO du 25 mai)

.

De nouveau, nous sommes confrontés à des arrangements entre amis car les négociations seront menées par les mêmes acteurs qui, le 3 mars dernier, actaient l'autorisation pour des infirmières non spécial

isées.

et non

formés.

de réaliser des actes d

,

une particulière technicité sur les patients. Des acteurs qui considèrent pour des raisons économiques que 56 heures de formation

peuvent

remplacer 18 mois de formation spécialisée. Nous sommes loin de la volonté du gouvernement de tirer le système de santé vers le haut.

Au-delà des revalorisations salariales promises à l'UNAIBODE et au SNIBO pour les IBODE, le jour d

,

après souhaité par le ministre des solidarités et de la santé doit s

,

accompagner d

,

une refondation complète de ces autorisations.

Applaudir c'est bien, agir c'est mieux !

Le grand public doit savoir que rien ne change et que ceux qui ont commis les erreurs du passé restent aux commandes pour mener le «

Jour d

,

après

« Ségur de la santé » Petits arrangements entre amis

Écrit par UNAIBODE et au SNIBO

Jeudi, 28 Mai 2020 15:26 - Mis à jour Jeudi, 28 Mai 2020 15:52

». Après le soutien par les applaudissements nous avons besoin de leur soutien dans nos actions
!